

# Sommaire

Volume 47, Numéro 4 • Octobre 2009

- 3** **Mot de la présidente**  
Francine Boily
- 4** **OMEP-Canada**  
Rolande Filion
- 5** **ÂÉPQ en action: Enseigner, une profession à revaloriser**  
Francine Boily
- 6** **Le programme de massage en milieu scolaire**  
Pierre Blais
- 18** **Page-conseil destinée à vous, parents**  
Martine Chatelain
- 19** **La chronique du RÉCIT à l'éducation préscolaire**  
Pascale-Dominique Chaillez et Lynda O'Connell
- 21** **Imagilivre: Les duos**  
Josée Rochefort
- 24** **Musicaux Presto**  
Audrey Lépine



Page couverture:  
Flaura, École des Ormeaux, Laval

## Dossier: L'éducation aux droits de l'enfant

- 9** Les enfants ont-ils des droits?  
Béatrice Maillé
- 11** L'empreinte d'une société  
Sylvie Godin
- 13** Promotion de la diversité culturelle et lutte contre la discrimination :  
éducation aux droits de la personne auprès des enfants et des jeunes  
Ian Hamilton
- 15** Un parcours unique à découvrir  
Julie Blanc
- 17** Un appel à l'action!  
Ginette Beauséjour



### L'ÂÉPQ est un organisme qui a comme rôle d'être :

- un soutien pour tous les adultes qui œuvrent auprès des enfants d'âge préscolaire;
- un porte-parole pour ses membres;
- un centre de ressources qui informe et renseigne ses membres sur les programmes, livres, outils pédagogiques, dernières parutions et récentes études concernant l'enfant de moins de sept ans;
- un agent de relation entre vous et les divers regroupements dont les intérêts et le travail touchent le monde de la petite enfance.

### L'ÂÉPQ est un outil d'intervention qui vous donne la possibilité :

- d'apporter votre collaboration en publiant dans la *Revue préscolaire* vos idées et vos expériences;
- de vous intégrer à des groupes de recherche qui étudient les projets de loi et les énoncés politiques;
- de préparer des représentations en commission parlementaire.

**L'ÂÉPQ est un porte-parole actif et entendu** des diverses organisations reliées au monde de l'éducation, tant au niveau des ministères qu'auprès des universités ou de tout autre organisme professionnel et syndical.

**Le mode de fonctionnement de l'ÂÉPQ** donne la possibilité de planifier, au moment de l'assemblée générale annuelle, les actions à entreprendre à l'échelle provinciale. Il permet également de représenter les régions par les comités de section, et assure la représentativité au plan national par son conseil d'administration.

### Devenir membre de l'ÂÉPQ, c'est :

- s'intéresser activement au monde de la petite enfance;
- choisir de participer aux décisions visant à assurer aux enfants des conditions de vie favorables à leur développement intégral;
- s'interroger avec des collègues sur ce qui pourrait améliorer le mieux-être des enfants;
- se ressourcer auprès d'intervenants de qualité à l'affût des nouvelles découvertes concernant le monde de l'enfance;
- exprimer ses idées;
- se donner la possibilité d'être informé de la tenue du congrès annuel et d'y participer.

	<b>Conseil d'administration</b>
<b>DIRECTION :</b> Ginette Beauséjour	Francine Boily PRÉSIDENTE
Chantal Desjardins Céline Guérette Annie Stocchero	Hélène Bureau VICE-PRÉSIDENTE
<b>PRODUCTION :</b> Association d'éducation préscolaire du Québec	Nancy Côté SECRÉTAIRE
<b>PUBLICITÉ :</b> Monique Benoît	Marie-Tania Juneau TRÉSORIÈRE
<b>CONCEPTION GRAPHIQUE :</b> LettraGraph Walter Lamon, infographiste	Sophie Bradley CONSEILLÈRE
<b>RÉVISION :</b> Bruno Plourde	Véronique Chaloux CONSEILLÈRE
<b>IMPRESSION :</b> Regroupement Loisir-Québec	Annie Charron CONSEILLÈRE
Revue trimestrielle publiée par l'Association d'éducation préscolaire du Québec, Université du Québec à Montréal (local N-R355), C.P. 8888, succ. Centre-ville Montréal (Québec), H3C 3P8, tél. : (514) 987-3000, poste 6856#. Les textes apparaissant dans la <i>Revue préscolaire</i> n'engagent que la responsabilité des auteurs et, à moins de mention contraire, ne constituent pas une prise de position de l'Association d'éducation préscolaire du Québec (ÂÉPQ). Afin de donner aux auteurs des articles toute la reconnaissance à laquelle ils ont droit, il importe de préciser que la reproduction d'articles issus de la présente revue n'est autorisée qu'à des fins éducatives, en mentionnant la source. En outre, un article publié depuis plus d'un an dans la <i>Revue préscolaire</i> peut être reproduit sur un site Web, mais à la condition d'avoir au préalable obtenu l'accord écrit de l'auteur et de l'ÂÉPQ. L'utilisation du féminin n'a d'autre but que d'alléger les textes.	Nathalie Deslandes CONSEILLÈRE
	Steve Durepos CONSEILLER